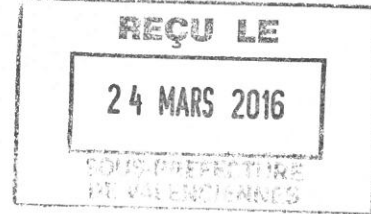


Compte administratif 2015

Informations financières

La clôture de l'exercice 2015 fait apparaître un excédent global de 992 251.19 € réparti de la manière suivante :

- Excédent d'investissement : 455 335.47 €
- Excédent de fonctionnement : 536 915.72 €



Les principaux constats

Fonctionnement :

- En dépenses :

Les charges à caractère général n'ont progressé que de 1.73 % par rapport à 2014 grâce à la mise en place de marchés et de la restructuration progressive des services.

Il en est de même pour les dépenses de personnel qui se sont maintenues au même niveau que l'an dernier (4 595 0000 €).

Les charges financières fluctuent chaque année en fonction de la parité dollar/franc suisse, liée à l'emprunt structuré que la collectivité a signé en 2008. L'année 2015 était une année faste du fait de la très légère dégradation du taux, ce qui a permis une baisse des charges financières de 14 %.

L'abondement de la section d'investissement a été identique en 2014 et 2015 pour un montant de 617 000 € qui a permis de couvrir l'annuité de dette en capital (332 852 €) comme l'impose la comptabilité publique, le reste étant destiné à autofinancer les travaux d'investissement.

- En recettes :

Les recettes réelles de fonctionnement ont évolué globalité de 6 %. Le produit des impositions directes a lui aussi augmenté dans les mêmes proportions. Cette augmentation est liée à la hausse des taux d'imposition de 0.5 % d'une part, et d'autre part à l'augmentation automatique des bases des taxes prévue chaque année dans la loi de finances. Il convient de rappeler que sur le territoire, la taxe foncière est acquittée pour ¾ par les entreprises et pour ¼ par les ménages.

A noter que la subvention de la Caisse d'Allocations Familiales pour les activités de l'ensemble du service jeunesse n'a pas été à la hauteur des prévisions (prévu : 480 000 € - encaissé : 419 000 €). Le nouveau contrat enfance jeunesse est en cours de signature et 2015 était une année intermédiaire.

L'élément principal à noter dans ce compte administratif est l'évolution de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) qui subit une baisse annuelle et régulière, aux motifs que la collectivité doit participer au redressement des finances publiques. Le montant encaissé en 2014 était de 683 131 €, le montant de 2015 s'élevant à 494 577 €, soit une chute de 27.60 %.

Investissement :

- En dépenses :

Le remboursement de la dette en capital est stable à environ 330 000 €. Il est rappelé que la commune n'a pas eu recours à l'emprunt depuis 2009, ce qui a permis de baisser le ratio dette/habitant de 9.91 % et le ramener ainsi à 2019 €.

Les investissements réalisés cette année s'élèvent à 1 172 000 €. De plus, et compte tenu des procédures administratives et de la complexité de certains chantiers, 806 000 € de travaux prévus en 2015 ont été reportés sur 2016.

- En recettes :

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 1 077 500 € auxquels s'ajoute un report sur 2016 de 348 470 €. Ces recettes sont constituées des ressources propres de la ville, à savoir le FCTVA (TVA récupérée sur les investissements effectuées par la commune), la taxe d'aménagement, les amortissements, les subventions.